

MEMO - Année scolaire 2023 / 2024

Ce livret d'informations générales, destinées aux parents d'élèves du RPI Charpey – Saint Vincent la Commanderie, a été mis à jour par les élus en charge des affaires scolaires des 2 communes.

Informations : Académie Grenoble www.ac-grenoble.fr/ia26 (circonscription **Romans Vercors**)



Groupe : RPI Charpey Saint Vincent la Cie

MAIRIE DE CHARPEY : Maire : Lydie VEISSEIX



04.75.59.80.55



mairie@charpey.fr



<http://www.charpey.fr>



<https://www.facebook.com/mairiedecharpey/>

Adjointe à l'enfance, école et
périscolaire :

Marie FAGE



m.fage@charpey.fr

MAIRIE DE SAINT VINCENT LA COMMANDERIE : Maire : Françoise AGRAIN



04.75.59.82.04



mairie.st-vincent-commanderie@wanadoo.fr



<http://www.st-vincent-la-commanderie.com>



<https://www.facebook.com/ConseilStVincent/>

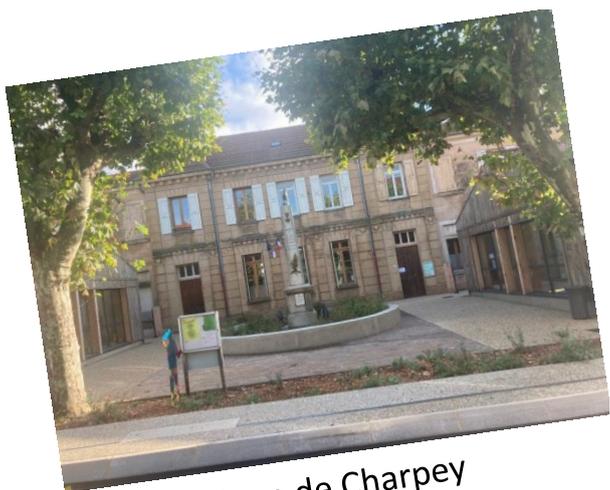
Conseillère municipale en charge des
affaires scolaires :

Estelle MURET



affairescolaire-stvincent@outlook.fr

RPI CHARPEY - SAINT-VINCENT LA COMMANDERIE



Ecole publique de Charpey
Directrice : Nicole Luneau
04 75 59 88 50



Ecole publique de St Vincent la Cie
Directeur : Bertrand Labbé
04 75 59 89 11



<http://www.ac-grenoble.fr.ecole.saint-vincent-la-commanderie>

Les communes de **Charpey** et de **Saint Vincent la Commanderie** sont en **RPI** (Regroupement Pédagogique Intercommunal) depuis 1995.

Les élèves de ce RPI sont répartis sur 2 sites : Charpey et Saint Vincent la Commanderie.

***Par délibération les conseils municipaux ont décidé d'octroyer :
55 € par élève pour l'achat de fournitures et pour les sorties pédagogiques.***

A la rentrée 2023, l'effectif des élèves du RPI s'élève à **248 élèves**.

Sur le site de Charpey : 172 élèves répartis en 7 classes :

- ❖ 28 PS - *Karole Bois / assistée par Sonia*
- ❖ 23 PS/MS - *Lysiane Brunet / assistée par Nathalie*
- ❖ 23 MS/GS - *Julie Cluze et Chloé Maneval le lundi / assistées par Séverine*
- ❖ 25 GS - *Nicole Luneau et Ludivine Jouvenel le jeudi / assistées Sabrina*
- ❖ 25 CP - *Magali Lourdou*
- ❖ 24 CP/CE1 - *Erika Viel*
- ❖ 24 CE1/CE2 - *Aude Bourdy - Heimbouger et Yann Heimbouger le mardi*

Sur le site de St Vincent : 76 élèves répartis en 3 classes

- ❖ 24 CE2/CM1.- *Sylvie Lermينياux (remplacée par M. Bournazaud) et Adeline Bayart (jeudi vendredi)*
- ❖ 25 CM1/CM2- *Maryline Hénard et Adeline Bayart le mardi*
- ❖ 27 CM2 - *Bertrand Labbé*

Le règlement intérieur du RPI est consultable sur le site internet des 2 communes.

CANTINE SCOLAIRE

Responsable cantine Charpey : Claudine MOULIN

☎ 06.86.10.24.76



charpeycantine@gmail.com



Responsable cantine Saint Vincent : Chantal DUMARCHE

☎ 04.75.59.82.04



cantinerpi26@gmail.com

Les repas sont confectionnés par La Cantine Centrale de Valence, gérée par l'Agglo. Les menus sont consultables sur la page facebook RPI et affichés devant les écoles. Le repas est facturé selon le quotient familial.

QF < 750 € => 1 €

QF 750 € à 1000 € => 4,20 €

QF > 1 000 € => 4,50 €

Les communes de Charpey et St Vincent adhèrent depuis la rentrée 2019 au service périscolaire TIPI permettant le paiement en ligne des repas de la cantine. Via un navigateur WEB, les parents peuvent accéder à leurs données, mettre à jour les réservations et leur paiement.

Pour de nouvelles inscriptions merci de vous rapprocher de votre référent cantine ou de la mairie.

Claudine, Gilberte, Maëlle, Mirella et Stéphanie accueilleront vos enfants à Charpey et Anne, Brigitte et Chantal à Saint Vincent la Cie

Réservation et paiement en ligne

Toute réservation, modification ou annulation doit se faire au plus tard le mercredi à 23h59 pour la semaine suivante.



<https://rpi-charpeystvincent.numerian.fr>

Réservation et paiement par chèque ou espèce

Les parents doivent obligatoirement déposer leur paiement (chèque libellé à l'ordre du **TRESOR PUBLIC**) et le planning de réservation (*indiqué préalablement à la responsable cantine par mail*) **dans la boîte aux lettres cantine du lieu de restauration**, dans une enveloppe **au nom et prénom de l'enfant** au plus tard le mardi soir pour la semaine suivante.



Tout repas non réservé sera facturé 6,30€

Absences imprévues (maladie ...)

Il est absolument nécessaire de **prévenir** la responsable du site où mange l'enfant de toute absence imprévue. Mais les repas ne pouvant pas être décommandés la veille ou le jour même, ils sont malgré tout dus par les parents. Les repas peuvent être récupérés auprès de la responsable cantine. La demande devra être faite avant 10h30.

Le règlement intérieur de la cantine est à disposition sur le site des communes.

GARDERIE PERISCOLAIRE COMMUNALE

Accueil dans les locaux de la Garderie

Boîte aux lettres installée devant l'école de Charpey

Responsable : Claudine MOULIN

☎ 06.86.10.24.76

✉ charpeygarderie@gmail.com



La garderie est régie par la commune de Charpey.

Le service est ouvert tous les jours scolaires :

- de 07h30 à 08h30 (dès 7h sur demande. La ½ heure sera majorée)
- de 16h30 à 18h30

Les parents doivent accompagner et récupérer leur enfant dans la salle de garderie.

Tarifs :

Habitants de Charpey et St Vincent : **3 €/heure** (3 € par ½ h pour les horaires complémentaires sur demande)

La commune de St Vincent prendra en charge les 0,70€ pour toutes les familles résidentes.

Extérieurs : **3,70 €/heure** (3,70 € par ½ h pour les horaires complémentaires sur demande)

Goûter non fourni par les parents : **1,50 €**

Claudine, Edwige, Séverine et Stéphanie accueilleront vos enfants.

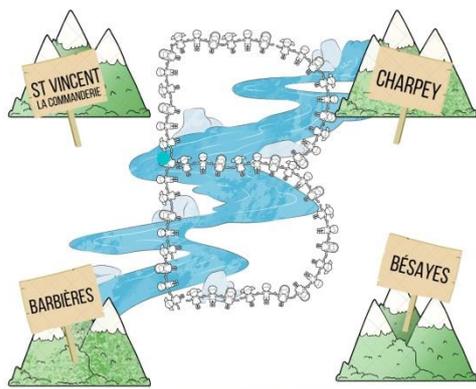
ACCUEIL DE LOISIRS BARBEROLLE

Directrice : Axelle RIBEIRO

Accueil de Loisirs a été créé en 2022 par les communes de Bésayes, Barbières, Charpey et Saint Vincent la Commanderie pour les mercredis en période scolaire et à partir de cette rentrée il ouvrira 8 semaines en période de vacances scolaires **sur le site de l'école de Charpey.**

☎ 07 84 74 34 85

✉ albarberolle@charpey.fr



Le service est ouvert tous les mercredis en période scolaire de 7h30 à 18h30 et en période de vacances scolaires de 8h00 à 18h00 à la semaine uniquement.

Tarifs : selon quotient familial

Pour toutes vos demandes contactez Axelle Ribeiro, directrice AL Barberolle.

AMICALE DES ECOLES DU RPI



Président : Julien PROCUREUR,

Boîtes aux lettres installées devant chaque école.

 amicaledesecoles@gmail.com

 Amicale des écoles du RPI de Charpey, St Didier et St Vincent

L'amicale des écoles est une association de parents d'élèves bénévoles. Grâce aux manifestations qu'elle crée et organise, elle collecte des fonds qui permettent la participation au financement de projets pédagogiques, sorties scolaires, jeux ou encore fournitures scolaires...

Une dotation est allouée aux enseignants au profit des enfants, au prorata du nombre d'élèves par classe et selon les projets.

L'amicale des écoles du RPI a besoin de tous les parents pour vivre.

L'assemblée générale de l'Amicale des écoles se tiendra le mardi 26 septembre à 20h à l'école de Charpey (salle garderie). Venez nombreux.



TRANSPORT SCOLAIRE

Le transport de nos écoliers, effectué dans le cadre du réseau Citéa est géré par le syndicat de transport Valence-Romans Déplacement.

Les élèves fréquentant une école primaire ou maternelle mutualisée entre plusieurs communes bénéficient d'un aller-retour matin et soir, organisé par le département.

Pour voyager en règle tout enfant qui est amené à prendre le bus scolaire du RPI doit être détenteur d'une carte délivrée par CITEA, elle est **gratuite** mais **obligatoire**. Durant le temps du trajet les passagers sont sous la responsabilité du transporteur. Les enfants de moins de 5 ans sont accompagnés par un personnel communal (*pas d'accompagnement prévu pour le trajet retour du soir de Charpey à Saint Didier sauf en cas de demande auprès de la mairie*).

Horaires :

ALLERS	L-Ma-J-V	RETOURS	L-Ma-J-V
ST VINCENT – Village	8:10	CHARPEY – Ecole	16:39
CHARPEY - Gamet	8:20	ST VINCENT LA CIE – Village	16:44
ST DIDIER DE CHARPEY	8:25	CHARPEY – Ecole	16:49
CHARPEY - La Fontaine	8:28	CHARPEY - La Fontaine	16:51
CHARPEY – Ecole	8:30	CHARPEY – Gamet	16:52
ST VINCENT LA CIE – Village	8:37	ST DIDIER DE CHARPEY	16:55

Informations, inscriptions et renouvellement :

 Site de Valence Romans Déplacements :
<https://www.vrd-mobilites.fr/preparez-la-rentree/>

Agence Citéa de Valence

11bis bd d'Alsace - 26000 VALENCE (Arrêt : Pôle Bus (*proche du cinéma le Navire*))

Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi : 7h00 à 18h30 / Samedi et été : 8h30 à 12h30 - 13h30 à 18h00

Agence Citéa de Romans

2 boulevard Gabriel Péri – 26100 ROMANS (Arrêt : Gare Multimodale (*à côté de la gare*))

Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi : 6h30 à 18h15 / samedi et été : 8h30 à 12h30 - 13h30 à 18h00